

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 070-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0359

Déposée le: 15.03.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Chômage des jeunes dans le canton de Berne

« Un jeune sur dix au chômage en Suisse », titrait récemment la presse (*Der Bund* du 15.12.2013). Selon le Bureau international du travail (BIT), malgré quelques fluctuations, le taux de chômage a globalement augmenté en Suisse chez les 15-24 ans entre 1991 et 2013. Il était de sept pour cent au deuxième trimestre 2013. En moyenne, il correspond à une fois et demie, voire au double du taux de chômage de l'ensemble de la population active¹. Les causes des fluctuations sont variées. Le taux de chômage des jeunes réagit par exemple fortement aux variations conjoncturelles. Lorsque l'économie tourne au ralenti, les entreprises réduisent leurs effectifs en ne remplaçant pas les départs naturels, ce qui ne facilite pas l'insertion professionnelle des jeunes. Il serait dès lors intéressant de connaître les chiffres du canton de Berne.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (selon la définition du BIT) dans le canton de Berne ?

¹ Office fédéral de la statistique: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/00/10/blank/ind44.indicator.30000303.4406.html>

2. Combien de jeunes sont concernés (indiquer les chiffres par sexe) ?
3. Comment les chiffres ont-ils évolué ces dix dernières années ?
4. Comment les différentes branches, régions et villes sont-elles concernées ?
5. Que fait le Conseil-exécutif pour intégrer les jeunes et les jeunes adultes au marché du travail ?